

Être un archiviste formateur ?

Un moyen d'améliorer l'identité de la profession au 21^e siècle ?

L'archiviste souffre souvent d'un déficit d'image, d'identité, il est mal – et parfois même pas – connu. Il peut ainsi être intéressant pour lui de réfléchir et d'étudier les moyens de communiquer, former et sensibiliser aux archives.

Cette communication sera l'occasion de montrer comment l'AAF s'est emparée du sujet. Quelles actions ont été mises en place ? Quels messages ont été transmis ? Quels en furent les résultats ?

Encourager et soutenir l'archiviste dans ses actions de formation, c'est l'inciter à réfléchir aux messages qu'il porte et qu'il souhaite transmettre à la société. Se former revient à se remettre en question, chose pas toujours aisée pour un archiviste souvent convaincu que sa place dans la société n'est pas reconnue à sa juste valeur.

Qu'est-ce qu'est être archiviste aujourd'hui ? Traditionnellement il se définit par sa formation et ses missions. Historiquement en France, la formation était celle d'archiviste-paléographe par l'Ecole nationale des Chartes. Ses missions sont couramment regroupées sous les quatre C ; celles-ci, bien connues, bien définies, sont les suivantes : collecter, classer, conserver et communiquer.

A ces quatre missions, peut-on ou doit-on en ajouter d'autres ? N'existent-t-elles déjà pas ? N'y-a-t-il pas des archivistes pour lesquels leur cœur d'activité est concentré sur d'autres missions que les quatre traditionnelles ?

Les quatre premières missions se rapportent aux archives : l'archiviste collecte les archives, il les classe, il les conserve et il les communique. Ses missions se passent entre lui et l'objet matériel. Pour la mission de communication, elle peut inclure une tierce personne, celle à qui l'on donne à voir les archives. Mais aucune de ces missions n'inclue une interaction avec quelqu'un, service producteur ou service versant par exemple. Pourtant certains services, certains archivistes, conscients qu'une autre dimension existe pour leur métier, indique une cinquième mission. Un cinquième C apparaît sur des sites institutionnels par exemple, il s'agit du verbe « conseiller » et là avec ce choix, l'interaction surgit car il s'agit de conseiller quelque chose à quelqu'un et ce ne sont pas directement les archives qui sont concernées mais les règles de gestion au quotidien, les règles de conservation, etc.

Pour les autres missions, on collectait quelque chose, on classait quelque chose, on conservait quelque chose et on communiquait quelque chose.... Parfois à quelqu'un ! Avec l'activité de conseil, on conseille à quelqu'un quelque chose et ce ne peut pas être directement les archives en complément d'objet direct.

Par définition, le conseil est quelque chose de peu palpable et mesurable, et surtout de peu enseigné dans les formations archivistiques. L'archiviste, conservateur paléographe ou titulaire d'un master en archivistique, est-il prêt à occuper ce rôle de conseiller ? A-t-il les compétences pour cela ? En a-t-il envie ?

Cette question est de plus en plus prise en compte par les archivistes : ainsi en 2011, la section Archives régionales de l'Association des archivistes français (AAF) a organisé une journée d'étude consacrée à « Former et sensibiliser les producteurs d'archives ». La formation « Archiviste-formateur » proposée par l'AAF depuis 2009 a quant à elle déjà été organisée 9 fois et a accueilli 95 personnes.

Cette réflexion allant vers le questionnement sur l'activité de formation / sensibilisation des archivistes et vers la volonté de se former pourrait être considérée comme récente. Pourtant lorsque l'on reprend dans les archives de l'AAF les comptes rendus des réunions de la commission formation, dès sa création en 1984-1985, des questions se sont posées sur les actions qui pouvaient être entreprises vers le public non-archiviste pour former et sensibiliser à la gestion des archives. C'est d'ailleurs l'expression de ce besoin qui a entraîné la création même du centre de formation : il s'agissait pour les services d'archives départementales d'avoir de l'aide pour organiser des formations à destination des secrétaires de mairie. Pour autant cette volonté de former et sensibiliser ne s'accompagnait pas clairement d'une réflexion sur le métier d'archiviste et ses missions.

Plus récemment le sujet a été abordé lorsque la section Archives départementales a choisi en 2007 de se rapprocher du centre de formation pour imaginer une stratégie de formation des fonctionnaires. Il paraissait logique que cette section porte le projet car elle avait déjà été à l'origine de deux guides intitulés « Les archives, c'est simple », un à destination des communes et groupements de communes et l'autre des administrations dans les départements. Ces guides, très utilisés et diffusés, sont plutôt sérieux et même si le sujet est « simple », le contenu reste très scientifique et ce sont finalement les archivistes ou les correspondants-archives qui les emploient.

Ce nouveau projet était destiné à aider les archivistes départementaux mais également les archivistes de tous les autres secteurs : il paraissait intéressant que l'association amorce un mouvement vers les fonctionnaires et aborde très en amont les questions relatives à la gestion quotidienne des archives, les obligations du fonctionnaire, les grands aspects législatifs, les bons interlocuteurs, etc. Pour faire avancer ce projet et convaincre plus facilement les écoles de fonctionnaires de laisser la parole à

l'association pendant quelques heures, nous avons choisi avec Chloé Moser, membre de la section Archives départementales, déjà formatrice pour l'AAF et responsable du préarchivage dans un conseil général, d'imaginer un support portant notre discours. Ce support pouvant être considéré à la fois comme un support de cours et comme un support de formation : support de cours en tant que document reprenant les idées que nous souhaitions faire passer aux participants et destiné à être conservé et utilisé par ces derniers ; support de formation en tant que document utilisé pendant le stage au même titre qu'un paperboard ou qu'un ensemble de diapositives et permettant au formateur de construire son discours, de dérouler le contenu pédagogique.

Une fois que la forme était fixée, nous avons décidé que le contenu serait construit en respectant quelques règles :

- se mettre à la place du fonctionnaire en évitant de rester cantonner dans la sphère archivistique ;
- guider vers des automatismes liés à la gestion des archives ;
- éviter l'usage d'un vocabulaire professionnel et scientifique, utiliser des mots du langage courant ;
- parler à la première personne du singulier pour impliquer le lecteur.

Une fois ces principes définis, le contenu est venu très intuitivement. Nous avons défini quelques idées reçues, servant de point de départ, et réfléchi aux besoins des utilisateurs.

Il fallait qu'ils trouvent facilement des réponses à leur question donc il était nécessaire d'avoir des conseils pratiques, des informations sur les outils de travail, des pistes pour trouver les bons interlocuteurs, un glossaire, une bibliographie et la référence de quelques textes réglementaires.

Ce support, une fois finalisé, fut accueilli de manière mitigée au départ : les relecteurs ont globalement été satisfaits mais nous avons entendu des commentaires comme « l'association ne va pas mettre de l'argent là-dedans », « il n'y a pas de contenu scientifique », « on fait un test et on imprime à quelques tirages pour voir ». Ces commentaires étaient liés au fond du document mais ils pouvaient également être l'expression d'une certaine défiance vis-à-vis des porteuses du projet : deux femmes plutôt jeunes (moins de 30 ans à l'époque), non-conservatrices, dont une permanente de l'association. Au final, après quatre ans de diffusion, plus de 42 000 exemplaires vendus pour 50 000 imprimés en trois impressions différentes !

Même si nous n'avons pas eu à lutter pour défendre ce projet, nous avons senti une suspicion, des doutes : l'AAF allait-elle soutenir quelque chose avec un contenu non professionnel ? Finalement,

certaines ne voyaient pas l'utilité de s'adresser à l'extérieur, d'aller vers les non-archivistes. C'est pour cela que l'on peut se demander si les archivistes sont vraiment prêts à interagir, à communiquer simplement, à s'ouvrir vers l'extérieur et finalement à « se vendre ».

En parallèle de ce projet de support à destination des fonctionnaires, le centre de formation a mis en place différentes actions directement à l'attention des archivistes. Sous l'impulsion des bénévoles administrateurs du centre de formation, nous avons organisé des formations de formateurs. Ces sessions sont préparées avec un centre spécialisé dans l'enseignement pour adultes, qui propose des stages sur la promotion des organismes de formation, les évaluations, l'e-learning, etc.

Depuis 2008, nous organisons une session par an sur la pédagogie des adultes. Ces journées sont principalement destinées aux formateurs occasionnels de l'AAF, nous travaillons avec une centaine par an. Tous ces formateurs sont des professionnels des archives connus et reconnus mais leurs connaissances en pédagogie, spécifiquement pour adultes, sont peu, voire très peu, développées. Il paraissait important à l'AAF d'offrir à ses formateurs occasionnels la possibilité de réfléchir pendant deux jours à cette pratique qui parfois leur prend beaucoup de temps, tout en leur permettant d'échanger avec d'autres. Les formateurs se connaissent parfois, dans le cadre de leur activité principale et scientifique le plus souvent, mais rarement dans leur rôle de formateurs. Nous réunissons ainsi une dizaine de personnes par an qui discutent de leurs expériences, bonnes ou mauvaises, se conseillent, découvrent ce qu'est un scénario pédagogique, apprennent qu'il n'y a pas une seule technique pédagogique, l'exposé oral par exemple, mais qu'il est possible d'en appliquer plusieurs : l'étude de cas, le questionnement, la simulation, etc. Car c'est bien cela l'objectif : leur donner des outils pour mieux appréhender les formations qu'ils dispensent, les améliorer, changer l'ordre de leurs séquences et au final rendre ces journées pédagogiquement efficaces et dynamiques.

Mais tous les formateurs n'en ont pas envie, il s'agit d'une remise en cause de leur pratique, d'une mise en danger... comme pour toute personne en situation d'apprenant finalement. Cette remise en cause s'accompagne d'une réflexion sur le discours, sur le contenu : est-il pertinent de pratiquer un cours magistral pendant 3 heures en reprenant de manière quasi exhaustive toute la législation française en matière d'archives ? Ne vaut-il mieux pas varier les séquences, les techniques et les activités en alternant exposé, QCM, brainstorming ? L'inconvénient, qu'il est nécessaire que le formateur assume pleinement, est celui des impasses : avec ce procédé, tous les points ne seront peut-être pas abordés mais si le formateur a réfléchi à « qu'est-ce que je veux que les apprenants

retiennent ? » et donc défini les sujets fondamentaux, il est sans doute possible d'adapter une démarche plus dynamique en faisant, il est vrai, l'impasse sur les points classés secondaires.

Certains archivistes semblent prêts à entamer cette réflexion sur le contenu des formations qu'ils dispensent et ont envie de tester de nouvelles techniques pédagogiques mais ce n'est pas le cas pour tous.

Cette difficulté qu'a l'archiviste à définir simplement son travail a également été constatée sur un autre projet : en 2008, l'AAF publiait un référentiel métier, aboutissement d'un travail de 4 ans. Cet ouvrage listant les activités, savoirs, savoirs faire et savoirs être de l'archiviste avait été construit par un groupe représentatif du métier et les débats avaient été nombreux. Il avait parfois été très difficile d'arriver à synthétiser ces activités, ou bien à l'inverse de les détailler, ou même à exprimer clairement et simplement celles que l'on faisait tous les jours. Cet exercice d'observation et d'analyse de son quotidien n'est pas aisé et l'archiviste n'a que rarement le temps et l'envie de s'y pencher. C'était alors d'autant plus important que l'AAF le fasse pour lui.

Un constat identique a été fait pour les formations proposées au catalogue du centre de formation de l'AAF depuis 2009 et intitulées « Archiviste-formateur, professionnaliser ses actions de formation ». Ces sessions de deux jours s'adressent à tous les archivistes qui font de la formation / sensibilisation dans le cadre de leur travail, c'est-à-dire quasiment tout le monde... 9 sessions ont été organisées, 95 stagiaires accueillis aussi bien dans le cadre du centre de formation qu'à destination de service d'archives. Il s'agit pendant ces deux jours de donner quelques clés aux archivistes qui font de la formation en parallèle de la collecte d'archives ou de missions de classement par exemple. Nous y abordons quelques points théoriques sur ce qu'est la formation pour les adultes, comment se gère un groupe, nous conseillons sur l'attitude du formateur, sa gestuelle, sa voix, son regard. Nous proposons des activités, mise en situation ou exercice sur « comment débiter un stage ? » ou l'utilisation des QCM en formation. Nous évoquons le sujet même des archives au travers d'un brainstorming sur « comment convaincre dans le domaine des archives ? Quels arguments utilisés ? Quelles image / maxime / citation sont entendues et comprises ? » et d'une étude comparative de supports mis en place dans les services d'archives, support de formation comme support promotionnel de service.

Là encore le bilan est le même, il n'est pas facile pour l'archiviste de sortir de sa conception linéaire de la formation, d'imaginer une succession de séquences porteuses de sens. De plus, dans cette situation, l'archiviste est confronté à une double exigence : celle du formateur qui veut que la

formation qu'il dispense soit pédagogiquement satisfaisante et celle de l'archiviste qui souhaite que son discours soit archivistiquement satisfaisant et même porteur de résultat par la suite avec des retombées positives et bénéfiques sur son propre travail. A l'issue de ce type de formation, l'apprenant doit être content de la pédagogie utilisée, satisfait des activités qui lui ont été proposées tout en appliquant ensuite consciencieusement en tant que fonctionnaire ce qu'il a appris pour remplir un bordereau de versement ou utiliser un tableau de gestion.

Cette double casquette amène l'archiviste-formateur à être très exigeant, au risque d'être déçu...

Au travers de cette réflexion sur la conception des formations que l'archiviste dispense, sur le discours qu'il choisit de faire passer, s'esquisse l'importance pour lui d'être entendu et reconnu. Ce que le stagiaire, l'apprenant, le fonctionnaire retiendra de ce que l'archiviste-formateur lui dit rejaillira sur son image du métier et de la fonction. De manière caricaturale, un fonctionnaire contraint et forcé de suivre une formation sur la gestion de ses archives aura une image bien différente du métier s'il suit 6h de cours magistral sur la législation des archives, le réseau, la théorie des trois âges que s'il suit 6 h de formation mêlant présentation « ice-breaker », QCM, brainstorming et mise en situation avec le même contenu. Sans que l'idée qu'il se fait de l'archiviste soit complètement transformée et positive et qu'il veuille même en faire son métier, on peut estimer qu'il sera surpris et intrigué.

En France, un élément de contexte accentue selon nous la situation : historiquement l'archiviste est archiviste-paléographe, issu de l'Ecole nationale des Chartes. Ce statut s'associait à une reconnaissance de classe, de statut. Il était, et est toujours, respecté et reconnu pour ses connaissances, sa capacité de travail et d'analyse. Il n'avait nul besoin de chercher la reconnaissance ailleurs, à l'extérieur : dire que l'on était conservateur archiviste-paléographe suffisait. L'arrivée massive de nouveaux archivistes issus de formations universitaires brouille les pistes. Ces derniers ont besoin de se situer par rapport au milieu professionnel et au sein même de toute la société. Parallèlement l'évolution du marché du travail entraîne aussi ce besoin de savoir parler de soi, de son métier, de ses activités : il faut pouvoir expliquer ce que l'on fait pour évaluer son poste, ses compétences et ainsi changer de fonction et même de métier. Savoir parler de son métier n'est pas inné pour l'archiviste, plus habitué à ses caves, greniers et fonds d'archives qu'aux lumières des médias, aux regards extérieurs et à l'interaction. Mais cela semble aujourd'hui indispensable de savoir parler du métier, de savoir communiquer et même se vendre et nous sommes persuadés avec Chloé Moser, puisque nous réfléchissons beaucoup à ces questions dans le cadre des formations que l'on

dispense, qu'être formateur est un moyen d'améliorer ses compétences, savoir-faire et savoir-être dans ce domaine. De plus l'archiviste ne peut qu'être gagnant à proposer des formations participatives, dynamiques et interactives. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'émergence de la cinquième mission que soit choisi le C de conseiller ou le F de former, elle poussera l'archiviste à aller vers les autres, qu'il le fasse de manière irréfléchie, et donc sans stratégie globale, ou de manière consciente avec une envie de s'améliorer en réfléchissant à ses compétences à ce sujet.

Auteur :

Par Alice Grippon*, Déléguée générale de l'Association des archivistes français, avec le soutien de Chloé Moser, Archives départementales des Hauts de Seine

Titulaire d'un Master en archivistique, Alice Grippon met en œuvre depuis plus de 7 ans ses compétences en tant que responsable du centre de formation de l'Association des archivistes français. Depuis quelques mois elle est également déléguée générale de l'Association. Elle est co-auteur avec Chloé Moser d'un dépliant de sensibilisation, base d'une réflexion sur la formation des archivistes. Elles animent toutes deux des formations pour les archivistes souhaitant améliorer leur pratique de formateur.